

François-Albert Angers

**Rôle de
l'économique
dans la
vie nationale
d'un groupe
minoritaire**

Conférence prononcée

au cours du Congrès provincial de

l'Association Canadienne-Française de l'Alberta,

tenu à Edmonton les 23 et 24 novembre 1962.

1.— La question qui m'est posée est la suivante ? Quelle est l'importance de l'économie pour une minorité ?

Pour y répondre, il faut d'abord bien s'entendre sur le sens à donner ici au terme **minorité**. En lui-même, il n'a de valeur qu'arithmétique. Il signifie un groupe de personnes d'une certaine origine ethnique, linguistique ou religieuse qui se trouvent incluses dans une société de telle façon qu'elles en constituent ensemble moins de la moitié en nombre ou en influence. Un groupe qui dispose moins de la moitié en nombre, peut dominer en influence s'il sait assimiler ou se faire des alliances : c'est la plupart du temps le cas du groupe dominant dans l'Ouest canadien. Dans cette seule perspective, la question posée n'a pas de portée bien claire.

2.— Mais quand elle est posée elle en a une, parce que les gens qui la posent ont autre chose à l'esprit. Ils conçoivent le groupe, minoritaire en nombre, comme un groupe qui veut conserver quand même sa personnalité collective, qui veut faire survivre ses particularismes, plutôt que de se fondre dans la masse et disparaître éventuellement comme minorité en faisant cause commune avec la majorité. Le problème qui est alors posé revient alors à ceci : la survivance est-elle possible si le groupe n'a pas sa vie économique propre, comme il a ou veut avoir sa vie linguistique, sa vie culturelle, sa vie religieuse propre ?

3.— Nous ne tarderons pas à constater en continuant notre réflexion, que le problème posé est loin d'être particulier à ce qu'on appelle les minorités. Il est posé et reste posé à tous les peuples, à toutes les nations de la terre, à des degrés divers. Il touche en somme aux relations entre l'économique et la culture. Mais avant de l'aborder, éliminons l'aspect proprement religieux de la question ; car il ne relève pas des mêmes normes ou considérations.

4.— La religion, en effet, est, de soi, indifférente aux questions économiques. Elle est accessible au riche comme au pauvre. Etant de caractère universel et orientée vers les choses de l'au-delà, revêtant un caractère d'adhésion

individuelle et non pas collective, elle est en théorie complètement dégagée de l'économique. En pratique, il peut en être autrement, en fonction de multiples circonstances. Mais comme ce n'est pas en tant que catholique, mais en tant que Canadiens français que vous soulevez ici ces problèmes ; et que l'aspect religieux exige des distinctions beaucoup plus subtiles, nous l'éliminerons pour le moment.

5.— La question que vous me posez en définitive, revient alors à ceci : un peuple, une nation, peuvent-ils survivre s'ils ne jouissent pas de l'indépendance économique, c'est-à-dire du contrôle complet de leurs institutions économiques ? Je le répète, cette question est universelle de portée, car aucun peuple sur terre, même pas les Etats-Unis si riches soient-ils, ne jouit de l'indépendance économique complète, que l'on désigne par l'expression autarcie. En ce sens, toutes les nations se trouvent donc en position minoritaire par rapport au reste du monde. Il est intéressant de situer ainsi le problème, parce que les conditions de survie et d'épanouissement comparées des divers pays peuvent nous permettre de déterminer quelles sont les exigences minimums, s'il y en a. Y en a-t-il ?

POSITION GENERALE DU PROBLEME :

6.— La raison autant que l'expérience nous conduisent à répondre par l'affirmative. Les caractéristiques particulières d'un groupe national ont surtout des fins terrestres, et doivent se réaliser par des moyens terrestres. Si une langue donnée, par exemple, — la langue étant l'un des plus puissants symboles de la nationalité — n'est parlée qu'au foyer ; s'il faut en prendre une autre dès que nous sortons du foyer, pour s'engager notamment dans la vie économique qui occupe le plus clair de notre temps, et joue, dans le monde moderne un tel rôle dans la formation des idées, le moment viendra assez vite où elle sera considérée comme un embarras, une surcharge.

7.— Une langue, en effet, ne comporte pas, comme une religion, de promesse d'y gagner

une récompense éternelle. L'effort d'étude et même économique (coût de l'école spéciale) pour la maintenir vivante, devient vite pénible. En pareille matière, ce sont les générations qui font les moments. Ceux qui ont émigré sont attachés à leur langue, et y tiendront vraisemblablement jusqu'à leur mort. Leurs enfants aussi pourront y rester assez fidèles, mais déjà avec des manquements significatifs. A la 3e et à la 4e génération, elle commence à barber; et finalement on l'envoie promener pour s'intégrer au milieu ambiant.

8.— Si cette langue est celle d'une grande civilisation, comme le français, ses chances seront plus fortes. Exprimant une culture évoluée, son usage donnera lieu à des activités culturelles appréciées par les élites des minorités. Non seulement on la parlera à la maison, mais il y aura des lectures, des manifestations sociales et culturelles, — artistiques, théâtrales. Mais cela ne peut que prolonger, non sauver la situation. Car pour les raisons précisément indiquées, ces élites se voient constamment désertées par la masse. Elles s'amenuiseront donc de génération en génération.

9.— D'ailleurs, les inconvénients pratiques d'une langue sans utilité économique se combineront aux influences du milieu. Une langue et une culture correspondent généralement à une différence de conception et d'esprit entre la minorité et les autres groupes qui l'environnent. Si ce sont les autres qui façonnent les institutions, qui donnent du travail, font les entreprises à leur guise, ils finissent fatalement par réaliser avec eux la communauté de langue.

LES LEÇONS DE L'EXPERIENCE:

10.— Pourquoi n'en ira-t-il pas ainsi dans les nations indépendantes, qui sont des groupes minoritaires à l'échelle mondiale; et des groupes parfois très dépendants des autres pays du point de vue économique? Pour sûr, parce que dans ce cas, l'indépendance politique fait que sur tout un territoire donné, toute la vie, y compris la vie économique, se déroule dans la langue de la collectivité concernée. Cette col-

lectivité est minorité dans le monde, mais elle est maîtresse sur son territoire. Et l'indépendance politique lui permet de réaliser des conditions favorables à sa survie.

11.— Néanmoins, l'indépendance politique à elle seule ne suffit pas. La preuve en est que tous les pays ne parviennent pas également à sauvegarder leur ethnicité. Il y a, par exemple, à l'heure actuelle dans le monde, tel phénomène qui s'appelle l'américanisation de certains pays, notamment d'Amérique du Sud, et même d'Europe, quoique l'Europe soit en train, avec le Marché commun, de se ressaisir actuellement. Pourquoi? parce qu'un pays très puissant et très riche comme les États-Unis s'y introduit, y installe des institutions, et avec des entreprises des habitudes, qui sont les siennes. En faisant travailler les autochtones dans ses entreprises, il leur communique ses habitudes. Mais en pareil cas, la langue survit en raison même de l'indépendance politique. Il se crée une civilisation américaine de langue espagnole, qui se substitue à la civilisation sud-américaine. La survie purement linguistique, même en cas d'américanisation complète, pourra être perpétuelle, parce que les cadres de la vie politique nationale font que la langue nationale est et doit être parlée partout.

12.— Un cas intermédiaire intéressant justement, est celui de la Province de Québec, où l'indépendance politique n'est que partielle en raison du fédéralisme. La Province de Québec, considérée dans les limites de son indépendance provinciale, est un Etat à forte majorité française, mais économiquement dominé par les Américains, comme à peu près n'importe laquelle des républiques sud-américaines. Toutefois, en raison de la position minoritaire sur le plan fédéral, dans l'ensemble d'un Canada considéré comme anglophone, Québec n'a pas pu ou pas su faire respecter intégralement la langue de la majorité sur son territoire. Contrairement à ce qu'on voit dans les républiques sud-américaines, les entreprises américaines ont des noms exclusivement anglais et c'est l'anglais qui a cours partout dans les affaires. Par

ailleurs, le groupe francophone a tout de même une vie économique relativement active au niveau du commerce, et de la petite et moyenne entreprise. En conséquence, l'attachement au français reste fort dans Québec; mais il est constamment menacé par des réclamations pour plus de bilinguisme, c'est-à-dire plus d'anglais dans les écoles, etc.

13.— Indiscutablement donc, le facteur économique a un grand rôle à jouer dans la possibilité pour une minorité de conserver ses caractéristiques nationales. Les Canadiens français des minorités, comme les Canadiens français du Québec, ont probablement été trop lents à prendre conscience de ce fait; et ont trop exclusivement compté dans le passé sur des organisations et des manifestations purement culturelles pour soutenir leur effet. Ils ont fait sur ce terrain un travail magnifique, qui a d'ailleurs porté beaucoup de fruits. Mais l'érosion graduelle du sentiment canadien-français qui se manifestait, encore tout récemment, même dans Québec, s'explique par l'insuffisance du soutien économique.

CONDITIONS DE SURVIE:

14.— Sous cet angle, la situation des minorités est-elle désespérée? Peuvent-elles vraiment entreprendre une action économique efficace? Il n'y a pas à se cacher qu'elle est plus difficile pour une minorité française dans une province anglaise, que pour la majorité française du Québec dans une majorité canadienne; où elle est d'ailleurs plus complexe que dans l'une ou l'autre des républiques indépendantes économiquement colonisées par une grande puissance étrangère. Mais les conditions de succès en sont les mêmes.

15.— Pour les minorités, il y a une condition qui peut rendre la situation désespérée: c'est l'Etat socialiste. A partir de ce moment, en effet, l'initiative privée perd ses droits. L'économie est faite tout entier selon le point de vue de la majorité. Et en contrecarrant l'initiative privée, en s'y substituant pour mettre à la place l'entreprise d'Etat, le gouvernement

ferme évidemment toutes les avenues aux minorités. Cette remarque s'applique évidemment au véritable socialisme. Un parti dit socialiste qui encouragerait le développement de coopératives libres, ou suffisamment libres (il y aurait à définir le degré de liberté) ne présenterait pas les mêmes dangers, pour les raisons que nous verrons ci-après.

16.— Mais à partir du moment où l'initiative privée peut fonctionner librement, le seul obstacle au développement de la minorité, c'est l'absence d'un vrai sens de la solidarité ethnique. Naturellement, elle ne jouira pas de l'avantage des nationalités indépendantes de pouvoir utiliser toute la politique gouvernementale, — douanes, monnaie, etc. — pour lui faciliter la tâche; et cela, Québec ne l'a pas davantage. Elle ne jouira pas non plus de ceux dont profite la Province de Québec, c'est-à-dire un gouvernement qui dispose de certains moyens qu'il peut mettre au service de la collectivité. Mais à venir jusqu'à récemment encore une fois, ce n'est pas par l'aide gouvernementale que le Québec français a réussi le peu qu'il a pu faire dans l'ordre économique. D'ailleurs, un peu partout dans le monde, c'est plus l'initiative privée que le gouvernement, qui a construit les économies. Et dans ces limites et ces perspectives, une minorité suffisamment forte et qui a le sens de la solidarité collective peut faire souvent aussi bien ou mieux que la majorité. Les Juifs un peu partout dans le monde sont d'ailleurs là pour nous servir d'exemple.

LES ELEMENTS FONDAMENTAUX:

17.— En dehors de l'aide gouvernementale, en effet, les éléments qui assurent l'expansion économique sont indépendants des caractères minoritaires ou majoritaires, dans certaines limites bien entendu. Ces éléments sont au nombre de trois: le pouvoir d'achat ou marché, le capital et les entrepreneurs. En un certain sens ces trois éléments sont inséparables; dans un autre sens, celui de la chronologie des réalisations, ils peuvent se dissocier. C'est-à-dire qu'a-

vec le contrôle, par exemple, du pouvoir d'achat ou du marché, il devient facile de trouver le capital et même l'entrepreneur; le contrôle du capital engendre la recherche du marché et de l'entrepreneur; et si c'est l'entrepreneur qui s'affirme, il va chercher le capital et travaille pour gagner son marché. Insufflez là-dedans le sens de la solidarité nationale, et le tour est joué: dès ce moment, le groupe représente un pouvoir d'achat pour une organisation qui pourra trouver ensuite le capital ou pourra même aller le chercher ailleurs; ou encore, il a le souci de mettre ses épargnes en commun pour tâcher de s'orienter vers l'action; ou les esprits entreprenants qui en sortent vont créer des entreprises, éventuellement avec le capital et le pouvoir d'achat des autres, mais en contribuant toujours plus au progrès culturel de la collectivité qui est sienne, qu'à celle de ses clients étrangers ou de ses bailleurs de fonds qui pourront être étrangers également.

18.— Autrement dit, il suffit qu'un groupe prenne vraiment conscience de son existence, qu'il manifeste une véritable volonté de vivre, qu'il comprenne l'importance de l'économique pour lui, et tout le reste j'oserais dire, avec un peu d'intelligence imaginative, lui sera donné par surcroît. Le sens de la solidarité du groupe est toutefois l'indispensable condition. Car sans lui rien ne va plus.

19.— Dans un groupe donné, par exemple, existe, disons, des hommes de grande initiative. Ce que dans le langage de la science économique on appelle des entrepreneurs. Prenons comme exemple un homme comme Ford; ou comme Jean-Louis Lévesque, dans Québec, qui depuis une dizaine d'années, a créé un consortium d'entreprises qu'on évalue à \$200,000,000. Si des hommes de ce calibre apparaissent dans une minorité nationale et qu'ils ont le sens de la solidarité, ils vont tout naturellement créer une activité économique au profit du groupe. Au profit, non pas seulement en termes de dividendes et d'intérêt, mais aussi en termes de travail offert à ses semblables. Si au contraire il n'a aucun sens de solidarité nationale,

s'il est également prêt à s'installer n'importe où, à donner du travail à n'importe qui sans faire aucune distinction, à contribuer de son argent aux initiatives de n'importe quel groupe, alors son rôle est à peu près nul du point de vue de son groupe. Il contribue, pour sa part, avec les intérêts étrangers au groupe, qui auront souvent eux un instinct de solidarité, à favoriser l'intégration de la minorité à la majorité.

20.— C'est là, le cas à l'état pur. Mais ce qui est frappant à l'échelle d'un entrepreneur de grande dimension, n'est pas moins exact à l'échelle de la multitude des petits et moyens entrepreneurs. Tous ensemble, s'ils ont le sens de la solidarité nationale, s'ils savent s'entourer de préférence de leurs compatriotes, s'ils ont le souci non seulement de réussir personnellement en affaires, mais aussi bien de réussir parmi les leurs, de façon à fournir des sources de travail dans un milieu canadien-français, ils vont contribuer à créer une vie économique française, qui empêchera que l'utilité du français ne soit limité qu'au foyer et aux autres activités culturelles occasionnelles.

21.— D'un autre côté, pour que ces entrepreneurs réussissent dans cette perspective, il leur faudra le concours de cette collectivité minoritaire qu'ils veulent aider. C'est avec des marchés, c'est-à-dire du pouvoir d'achat que l'entrepreneur travaille, et avec du capital. Les affaires qu'il développera, surtout dans un groupe minoritaire relativement faible, dépasseront sans doute le cercle de son groupe; et il pourra avoir besoin de se trouver placé, à l'intérieur de la collectivité politique à laquelle il appartient, de la même façon que le producteur d'un pays donné qui compte sur les marchés extérieurs pour développer son entreprise. Mais s'il n'a pas d'abord de concours de la collectivité dans laquelle il vit, si celle-ci ne lui apporte pas son appui soit en termes de marchés, soit en termes de capital, selon le cas et selon les besoins, il tendra à vouloir plus ou moins renier ce groupe afin de trouver plus facilement, en s'en désolidarisant, les appuis ex-

térieurs dont il aura davantage besoin.

22.— Autrement dit, tout se tient. A partir du moment où une communauté ethnique n'a pas le souci de conserver son pouvoir d'achat dans son groupe et de le faire circuler autant que possible à l'intérieur du groupe, elle fournit en définitive aux autres groupes les marchés voulus pour se développer davantage eux-mêmes. Dans la mesure où le capital du groupe accepte de se disperser sans considérations de solidarité nationale, il sert à financer des entreprises des autres groupes, qui s'en serviront instinctivement à leur avantage, pour donner d'abord du travail aux leurs, surtout dans les hautes sphères, pour créer une vie économique inspirée par leur culture propre, contribuant ainsi au développement de cette culture.

23.— J'y insiste : je ne vous fais pas une théorie. Je vous décris simplement des situations qui sont quasi aussi rigides que le 2 et 2 font 4. Le problème, il n'est pas dans la question de savoir si cela est ou n'est pas : à mon sens, l'existence de ces situations relève de l'évidence. Le problème est de savoir si l'on tient vraiment à son particularisme ethnique, aux manifestations de vie culturelle qu'il représente ou qu'il pourrait représenter. Et si l'on y tient vraiment, il faut ensuite voir les problèmes de réalisation concrète bien en face et prendre les moyens nécessaires pour réussir.

24.— Encore une fois, le fait d'une minorité dans une province comme la vôtre, n'est pas essentiellement différent du cas d'une province comme Québec dans la Confédération, ou d'un pays comme le Canada dans le monde. L'ordre de grandeur des forces en jeu compte sans aucun doute : plus le groupe est important, plus il peut envisager de grandes réalisations et plus il lui est facile d'ailleurs de développer un sens de solidarité nationale. Mais quant au reste, il est aussi naturel ou normal qu'un groupe comme le vôtre veuille assurer sa survie, que ce fût pour le Québec ou pour le Canada. Et il n'y a par suite pas plus de gêne à manifester envers la volonté de prendre les moyens nécessaires pour y arriver. De plus, à l'exclu-

sion de l'action gouvernementale, les moyens de réussir restent exactement les mêmes. Enlever les droits de douane et certaines politiques équivalentes, et la communauté américaine peut se trouver à la longue presque aussi menacée par le reste du monde qu'un groupe de Canadiens français en Alberta. Si l'Angleterre, par exemple, qui a pratiqué le libre échange pendant un siècle, s'est quand même élevée au rang de première puissance mondiale, c'est qu'elle a su utiliser tous les atouts qui étaient en sa possession en fonction d'un sens aigu de la grandeur, de la supériorité de sa civilisation et d'une pratique, non pas gouvernementale mais instinctive, d'une solidarité nationale quasi féroce.

LES POLITIQUES :

25.— C'est donc là vraiment la condition sine qua non. Cela dit, qu'est-ce qui est possible dans l'ordre de l'action ? En fait, il n'y a qu'à reprendre les trois éléments qui conditionnent un développement économique — pouvoir d'achat, capital et entrepreneur — et à examiner comment une collectivité peut les utiliser pour son progrès ; d'analyser aussi, compte tenu des circonstances particulières des moments et des lieux, quels sont les moyens les plus efficaces de les mettre en oeuvre dans ce milieu.

26.— En fait, il n'y a lieu d'exclure aucun moyen particulier. Une minorité surtout n'a jamais trop de tous ses efforts conjugués ; et toutes les initiatives valables doivent être encouragées. Mais certaines sont susceptibles de plus d'efficacité que d'autres.

27.— Le moyen classique en Amérique pour assurer le développement économique d'un groupe, c'est que dans ce groupe des hommes d'initiative doués de sens national se servent de leurs dons pour créer des entreprises. C'est la méthode traditionnelle de l'économie capitaliste. Pour réussir, ces hommes auront besoin du concours de la collectivité. Ils compteront éventuellement sur elle pour obtenir le capital nécessaire à la mise sur pied des entreprises, après quoi ils ouvriront leurs portes, donneront

du travail aux leurs et partiront à la recherche des marchés. Selon la nature de l'entreprise, ils auront plus ou moins besoin du groupe lui-même pour s'assurer un marché de base; comme d'ailleurs pour trouver des capitaux. En fait, l'entrepreneur qui a assez de puissance pour trouver les capitaux ailleurs et vivre ensuite d'un marché étranger tout en fournissant les sources de travail à sa collectivité contribue peut-être encore davantage au progrès de la collectivité; mais cela représente un cas spécial qui ne réussit pas toujours à se prolonger devant la réaction des capitalistes et des acheteurs extérieurs. Ces entrepreneurs ensuite, grâce à leurs succès contribueront au progrès des initiatives culturelles de la collectivité. Ils fournissent un esprit essentiel à sa survie. Et encore une fois, tout ce qu'il faut pour que le mécanisme fonctionne parfaitement, c'est le sens de la solidarité nationale chez les entrepreneurs comme chez les autres membres du groupe.

28.— Quand un groupe minoritaire est faible, cette formule présente des difficultés graves. Et si on s'en tient à elle, on risque fort de conduire à une sorte d'avortement de la politique nationale. Il est vrai qu'il existe un peuple au monde qui nous donne l'exemple du contraire, le peuple Juif: qui a su pousser ses entrepreneurs au sommet partout dans le monde, et se servir d'eux pour maintenir en vie depuis des millénaires des communautés juives souvent très précaires. Mais tous les peuples n'ont pas, comme le peuple Juif, des promesses bibliques pour se développer une mystique nationale de cette puissance et de cette profondeur. Et alors la solution capitaliste exclusive présente l'inconvénient suivant.

29.— Elle repose alors tout entière sur la volonté ou l'initiative d'hommes qui ne contribuent que secondairement à l'activité nationale. Premièrement, ils travaillent pour un succès personnel et des profits qui rendent leur activité suspecte à trop de gens quand le sens de la solidarité nationale n'est pas naturel au reste de la collectivité et qu'il faut en-

treprendre de prêcher une sorte d'achat chez nous pour le développer. Même dans Québec, ce genre de campagne très directe en faveur de nos hommes d'affaires est tombée, parce qu'elle paraissait trop intéressée. Il faut donc alors compter sur d'autres institutions pour aider au développement économique; et créer en même temps par la pratique un sens naturel de solidarité nationale qui rejaillira ensuite automatiquement sur les autres hommes d'affaires privés.

30.— Pour créer ces autres institutions, il reste les deux autres éléments dont je vous ai parlé: capital et pouvoir d'achat. La création d'institutions visant à concentrer l'épargne du groupe en vue d'amener une création ou un contrôle d'entreprise par le groupe ne saurait manquer d'être extrêmement efficace. On en arrive ainsi au concept d'une banque d'affaires sous le contrôle du groupe minoritaire et jouant le rôle en quelque sorte d'entrepreneur au nom de la collectivité. En fait, c'est élémentaire et relativement facile à mettre sur pied. Une telle institution peut d'ailleurs prendre soit une forme capitaliste (compagnie par actions), soit une forme coopérative (union de crédit à long terme, assez similaire en définitive aux caisses populaires qui sont des unions de crédit à court terme).

31.— Il est pour sûr plus facile — et la chose se fait aussi sous une forme plus palpable pour un intérêt plus immédiat de la personne sollicitée — de vendre à quelqu'un des titres d'épargne qui lui assureront un revenu, que de lui vendre l'idée pure d'aller encourager de préférence son compatriote. Et pourtant à la longue, cela revient un peu au même; mais avec la grosse différence que l'intéressé participe aux avantages des entreprises qu'il patronnera ensuite. En effet, grâce au système de la banque d'affaires, l'épargnant du groupe devient en définitive une fraction d'entrepreneur; s'il consent à prendre des actions dans la banque d'affaires, il sera l'un des propriétaires du groupe, surtout si on a eu le soin de l'établir sur une base très populaire, avec les

protections qui s'imposent pour enrayer les prises de contrôle éventuelles par des intérêts extérieurs, devient une sorte d'institution nationale qui développe des entreprises dans l'intérêt du groupe, qui empêche les entreprises privées individuelles ou autres d'être vendues à des intérêts extérieurs. Elle devient comme une espèce de Conseil économique du groupe.

32.— Comme c'est essentiellement une organisation normale d'initiative privée, elle n'offre aucune difficulté idéologique ou politique. Elle est propriétaire d'un certain nombre de biens et elle les administre dans l'intérêt de ses actionnaires. En y mettant un sens de solidarité nationale, ses actionnaires ne sont pas intéressés uniquement à des dividendes, mais aussi à profiter du réseau d'entreprises pour en tirer de l'emploi dans un milieu de vie qui, évidemment, devra, si l'on veut vraiment en tirer quelque chose, être bilingue, mais bilingue avec le français comme base, au lieu de l'inverse.

33.— Il ne s'agit pas d'attendre des merveilles la semaine prochaine d'une institution comme celle-là. Il n'existe d'ailleurs aucune formule magique en pareille matière. Mais une telle orientation vaut d'abord par elle-même. Avant même qu'elle n'ait produit des résultats chiffres impressionnants, elle aura fourni un point de cristallisation à la vie du groupe. L'effort déployé pour atteindre à ces réalisations, la vie que cette activité fera circuler dans le groupe, provoqueront dès le début un réveil, avec ses aléas, ses contradictions, ses échecs sans doute, mais aussi avec l'acharnement au vouloir vivre qu'il manifeste, féconde et renouvellement constamment la vie nationale.

34.— Mais une collectivité ethnique dispose d'un troisième levier qu'elle peut aussi utiliser comme tel pour assurer sa vie économique, c'est son pouvoir d'achat. La formule toute désignée ici, faite on dirait tout exprès pour les minorités, c'est la coopérative de consommation. Pourquoi faite tout exprès? Parce que son pouvoir d'achat est la chose par excellence qu'une minorité possède en abondance et qu'elle peut le plus facilement contrôler si elle le veut.

Le si elle le veut étant cependant à souligner, car psychologiquement l'adhésion suffisamment globale est souvent difficile à obtenir, auquel cas la formule de concentration de l'épargne est relativement plus facile... avec de bons vendeurs de valeurs mobilières.

35.— En concentrant le pouvoir d'achat, la coopérative de consommation constitue aussi le moyen le plus sûr pour établir des industries dans le groupe. Dans la formule de l'entrepreneur individuel, le succès est en effet conditionné par l'obtention de marchés qui sont battus en brèche par une concurrence souvent rude, et même malhonnête: une concurrence de puissance qui va jusqu'à la vente à perte pour écraser le concurrent que l'on sait financièrement faible. Avec la formule banque d'affaires, ce danger et cette difficulté sont en partie atténués, mais en partie seulement. Il ne va pas de soi, en effet, sauf par une éducation intensive, que l'actionnaire de la banque accorde son patronage aux entreprises de sa banque. La concurrence intervient toujours, et l'intérêt de l'actionnaire est alors trop lointain.

36.— Dans la coopérative de consommation, au contraire, l'intérêt est plus direct. Les prix différents seront éventuellement composés par la ristourne, et le sociétaire n'a que relativement peu d'intérêt à prendre le prix plus bas ailleurs, qui n'est pour lui qu'un avantage momentané. Autrement dit, la difficulté de la clientèle tend à être plus forte; et par conséquent le marché plus assuré. C'est à partir de là que la coopérative de consommation peut devenir un moyen de contrôle de sa vie économique pour un groupe. Tout d'abord, les coopératives deviennent des centres économiques autour desquels peut circuler la vie française. Mais surtout, la coopérative peut devenir un moyen de progrès économique.

37.— Naturellement, il faut pour cela ne pas considérer la coopérative uniquement comme le magasin de détail qui nous fournit nos approvisionnements. Il faut la considérer comme le point de départ d'un développement économique appuyé sur le marché que les coopérati-

ves représentent. Cela se fait par les fédérations de coopératives, qui sont déjà une manifestation intéressante du point de vue cohésion de la vie nationale. Les fédérations de coopératives entreprennent ensuite d'acheter ou de créer les entreprises qui ravitailleront le marché, dont elles disposent grâce aux sociétaires qui en font partie.

38.— Dans certains pays comme l'Angleterre, la Suède, le Danemark, la Finlande, et même les Etats-Unis, le monde coopératif est devenu une sorte d'empire économique qui, dirigé avec un sens de la solidarité nationale, peut contribuer énormément au développement d'un groupe ethnique, national. Il faut admettre cependant que, dans un cas du genre du vôtre, ce peut être une arme à deux tranchants sur le plan national. Au plan local, elle garde sans doute toute sa valeur de centre de vie française possible; au plan de la province, la technique coopérative rend plus difficile les distinctions ethniques. Dans Québec, par exemple, la formule coopérative est parfaite; car la majorité du Québec étant française, le système joue en faveur de la vie française sans qu'il soit nécessaire de faire des distinctions d'ordre ethnique. Dans une province où le français est en minorité, les fédérations prendront normalement le reflet de la majorité, et contribueront au contraire à orienter le pouvoir d'achat de la collectivité française, vers des développements économiques sous le contrôle de la majorité.

39.— Bien sûr, il y a toujours moyen d'envisager les régimes séparés, avec des fédérations pour chaque groupe. Mais cela tend à créer des froissements et des susceptibilités. Autrement dit, dans un régime coopératif de consommation, l'intérêt du consommateur tend à primer l'intérêt national; et quand les deux ne coïncident pas, c'est ce dernier qui peut en souffrir. Dans la pratique, il peut toutefois s'établir toute sorte d'accommodements; et un groupe vraiment décidé à se servir de l'action coopérative comme d'un moyen de vie nationale peut toujours avoir le dernier mot, le véritable dernier mot venant toujours des locales, et non

des fédérations. Ces difficultés ne militent donc pas pour éliminer la formule coopérative: elle comporte trop d'avantages autant indirects que directs pour qu'il puisse en être question. Mais elles militent sûrement pour qu'on ne mise pas sur cette seule formule, et qu'on attache en particulier beaucoup d'importance à la formule banque d'affaires ou société de placements bien contrôlées par des intérêts loyaux au groupe.

40.— Pour que tout cela prenne vie cependant, il faut l'éducation, c'est-à-dire, l'action d'un groupe d'hommes désintéressés prêts à se dévouer pour conditionner les réflexes et déclencher les initiatives. C'est alors que se manifeste l'importance d'une organisation comme la vôtre, d'où surgira la vie de tout le groupe. Il faut bien constater que nos Canadiens français, aussi bien dans Québec que d'ailleurs, ne manifestent pas, autrement qu'au niveau d'une trop modeste élite, un sens bien aigu de solidarité nationale. On veut la survivance, mais on voudrait qu'elle se fasse toute seule, comme par miracle. Vous avez donc une tâche extrêmement importante à remplir; et l'intérêt que vous porterez aux aspects économiques de la survivance ne pourra que féconder votre travail et vous attacher davantage une partie croissante de la population française en Alberta.